

CLUSTER À L'EHPAD ANAIS de Sées

POINT DE SITUATION

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées, une seconde vague de cas COVID a été identifiée à l'EHPAD ANAIS de Sées (61).

Les différents prélèvements RT-PCR réalisés depuis le vendredi 20 novembre 2020 (dont tests à J+7 le jeudi 26 novembre 2020 auprès de l'ensemble des résidents et des professionnels volontaires) ont permis d'identifier :

- sur les 65 résidents : 13 résidents COVID+ dans l'établissement (dont 1 personne âgée hospitalisée avec un retour programmé au sein de l'EHPAD ce lundi 30 novembre) + 1 personne âgée contaminée au sein d'un autre établissement médical (situé sur Caen)
- sur les 38 professionnels : 4 salariés COVID+.

Bien que tous les établissements et services ANAIS respectent strictement les consignes sanitaires nationales, l'EHPAD ANAIS de Sées est déclaré à ce jour « cluster ».

LES MESURES ASSOCIÉES

L'ensemble des partenaires : familles, proches, membres du CVS, ARS... ont été et sont régulièrement informés.

La stratégie déployée consiste à tester et isoler. Une nouvelle campagne de dépistage massif est programmée le jeudi 3 décembre 2020.

Les prélèvements pour tests RT-PCR sont réalisés en interne par les infirmières formées, en cas de suspicion (identification de symptômes tels que fièvre, toux, fatigue...).

La Fondation ANAIS procède à une analyse des besoins RH et mobilise l'ensemble des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurisation des personnes accompagnées.

La mobilisation du personnel de l'EHPAD et le renfort des agents des services techniques de la Fondation ANAIS ont permis de réaliser plusieurs déménagements de chambres pour créer un secteur accueillant des résidents COVID+ d'une capacité de 10 places.

Cette zone sera agrandie en début de cette semaine pour atteindre une capacité de 16 places (soit 6 lits supplémentaires).

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

Au regard de la situation, les sorties, activités collectives, visites des familles ainsi que nouvelles admissions sont temporairement suspendues.

La Fondation ANAIS continuera de vous tenir informés de la situation à l'EHPAD en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels mobilisés.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

